

*Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate*

## **PARTENARIAT RÉGIONAL AVEC LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAUX ET LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE AFIN DE FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES EN INNOVATION**

**Saint-Jacques, le 24 octobre 2024** – Lanaudière Économique, mandataire de l'Espace régional d'accélération et de croissance (ERAC), et les organismes locaux en développement économique de la région, sont heureux d'annoncer que les entreprises du Québec peuvent désormais aisément entrer en contact plus rapidement et gratuitement avec l'un des conseiller.ère.s en innovation de leur région. Cette initiative est possible grâce à la mise en place d'un partenariat entre le Conseil de l'innovation du Québec et les Espaces régionaux d'accélération et de croissance, qui assurent le relais avec les organismes de première ligne de chaque région.

Ce partenariat vise donc à renforcer le continuum de services en innovation dans chaque région, en misant sur la collaboration entre les organisations de 1re ligne et les ERACs afin d'aider les entreprises à réaliser leurs projets d'innovation. Selon Pascale Lapointe-Manseau, directrice générale de Lanaudière Économique, « de concert avec notre écosystème entrepreneurial régional et d'innovation, notre rôle est de soutenir les conseiller.ère.s de première ligne en offrant un service spécialisé et surtout complémentaire dans le cas de projet d'innovation d'ampleur ou technologiquement plus complexe. »

La mise en place de cette initiative se base sur un partenariat respectueux des responsabilités des services de développement économique local tout en permettant de renforcer leur capacité d'intervention en innovation et en contribuant à la rétention des entrepreneurs sur leur territoire et à la croissance du Québec. « Les professionnels de première ligne sont la porte d'entrée pour les entrepreneurs locaux qui désirent démarrer un projet ou trouver réponse à leurs besoins d'accompagnement, et ce, parce qu'ils ont une fine connaissance des particularités de leur région. Ils sont la clef de voûte pour accélérer le développement de l'innovation partout au Québec » mentionne Luc Sirois, Innovateur en chef du Québec.

### **Un service facile, gratuit et personnalisé**

Le réseau compte aujourd'hui plus de 500 conseiller.ère.s en innovation attesté.e.s ou en voie de l'être, partout au Québec, dont 21 dans la région de Lanaudière. Pour les soutenir, le Conseil s'appuie sur l'expertise en innovation des ERACs. Les demandes qui seront complétées par les entreprises sur le nouveau site web [INNOVEICI.QUEBEC](https://www.innoveici.quebec) seront automatiquement acheminées, en fonction du code postal, à l'ERAC de la région qui agira comme agent de relais et collaborera avec le.a conseiller.ère le plus près de l'entrepreneur pour répondre aux besoins de l'entreprise. Par souci de transparence, chacun des acteurs de la chaîne de service sera informé des demandes d'entreprises ayant transigé via ce partenariat.

Rappelons que l'origine du projet remonte à janvier 2023, alors que le Conseil lançait la formation de conseiller.ère.s en innovation, à l'attention des professionnels en développement économique. Cette formation permet d'outiller les professionnels locaux œuvrant dans les MRC, SADC et autres organismes de première ligne, afin de les aider à comprendre les besoins d'un projet d'innovation, et orienter l'entrepreneur vers l'une des 650 organisations d'aide et 250 programmes de financement disponibles.

Ce réseau dynamique et adapté aux besoins des entreprises qui veulent innover sur tout le territoire du Québec gagne de plus en plus d'attestés au point de devenir une référence incontournable pour le soutien des entrepreneurs.

-30-

### **À propos de Lanaudière Économique**

Lanaudière Économique, fondé en 1991, est un organisme à but non lucratif dont la mission est de répondre aux enjeux communs de développement économique local et de contribuer à la prospérité et au rayonnement de Lanaudière en favorisant la synergie des acteurs du développement économique. L'organisme a notamment des ententes avec différents ministères pour des projets comme l'Espace régional d'accélération et de croissance, le Défi OSEntreprendre, la régionalisation et l'intégration de la main-d'œuvre issue de la diversité ethnoculturelle, ou encore l'établissement agricole. L'organisme collabore aussi de près avec la Table des Préfets de Lanaudière et Tourisme Lanaudière sur la stratégie de rayonnement régional lanauoise.

### **À propos du Conseil de l'innovation du Québec**

Le Conseil de l'innovation du Québec, mis en place par le gouvernement du Québec, a pour mission de dynamiser l'innovation au sein des entreprises et de la société québécoise. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec, assure la direction générale de l'organisme. Le rôle du Conseil est d'abord de conseiller le gouvernement et autres acteurs sur les stratégies et approches visant à propulser nos écosystèmes d'innovation. L'équipe du Conseil participe à la promotion et au développement d'une culture d'innovation en favorisant la mobilisation des leaders régionaux et sectoriels. Elle contribue aussi à documenter et à mesurer l'innovation sur le territoire québécois afin de pouvoir mieux orienter la prise de décision et multiplier les retombées économiques, sociales et environnementales pour l'avenir du Québec.

Pour plus d'information :

Pour Lanaudière Économique  
Pascale Lapointe-Manseau, directrice générale  
450 365-9218 p. 201  
[direction@lanaudiere-economique.org](mailto:direction@lanaudiere-economique.org)